

L3 droit privé ou public et perspectives d'emploi en droit public

Par Tefyle, le 24/06/2013 à 14:53

Bonjour,

Je suis actuellement en L2 de droit à Assas, je devrais normalement passé en 3ème année et se présente donc devant moi la question de savoir si je choisis de m'orienter vers l'option droit privé ou droit public. J'ai parcouru le forum sur ce sujet où j'ai trouvé des informations très intéressantes mais je n'ai malheureusement pas trouver toutes les réponses à mes questions. J'ai plus d'affinités avec les matières qui se rapprochent du droit public notamment le droit administratif, droit constitutionnel que celles de droit privé or on entend beaucoup de choses, de rumeurs sur le peu de débouchés en droit public mais rien de véritablement certain.

Pour certains, il faut aller en droit privé car il y a plus de débouchés, de perspectives d'emploi et des salaires plus conséquents tandis que le droit public ne déboucherait que sur des carrières de fonctionnaires.

Pour d'autres, le contentieux en administratif « explose », or il y a peu d'étudiants qui choisissent le droit public au contraire du droit privé qui n'arriverait pas à absorber les flux d'étudiants et donc, il y serait plus facile d'y trouver du travail et des rémunérations intéressantes.

Bien sur, ce ne sont que des rumeurs que j'ai entendu par ci par là, je souhaiterais donc que vous puissiez m'éclairer par rapport aux choix que vous avez fait, vos parcours, si vous avez été déçu du droit public, de votre emploi, de votre rémunération à la suite de vos études.

En réalité, je préfère le droit administratif où j'ai de meilleures notes mais je ne déteste pas non plus le droit privé, au fait ce que je souhaite éviter, c'est d'avoir comme seule perspective de passer les concours pour devenir fonctionnaire.

Au fait dans l'idéal, j'aimerais beaucoup devenir avocat en droit public en même temps que professeur à l'université. Pour la carrière d'avocat en contentieux d'administratif, est ce qu'il y a des possibilités d'emploi, des salaires intéressants ? Ce projet est il envisageable ?

J'aimerais aussi éventuellement tenter Science Po Paris et le master affaires publiques, le fait de choisir une L3 droit public serait il alors plus judicieux ?

Je vous remercie pour vos réponses (;

Par bulle, le 25/06/2013 à 08:49

Bonjour,

Je vous conseillerai tout d'abord de choisir ce que vous aimez.

Ensuite, je vous conseille de fouiller un peu sur notre forum, vous y trouverez quelques réponses.